

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [8-9]

Artikel: Travailler autrement : le temps partiel : chez nous, ça marche !

Autor: pbs

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« L'été meurtrier »

- Ce viol !
- Mais c'est du cinéma !
- Ah, ce viol, atroce, cru, abominable...
- C'était dans l'histoire.
- Une histoire fourre-tout... folie, suspense, sexe, où un peu n'importe quoi se passe, avec beaucoup de corps de femmes, provocants, excitants, ridicules, sans pudeur, meurtris... Femmes offertes ou dissimulées dans leur chair, comme si leur langage n'était que cela !
- Adjani est superbe en vamp.
- Bien sûr ! Les critiques en ont beaucoup parlé. L'un d'entre eux a écrit : « Promesse tenue ! Adjani nue », etc.
- Mais il y a ce viol, quand même et surtout ce viol ! Cette tuerie de femme qui n'en meurt pas. Ces images insoutenables. On doit s'interroger sur ce que deviennent les images ; elles ne restent pas figées sur l'écran, glacées sur la pellicule... elles s'évadent, frappent, accaparent, s'insinuent ! Aux USA des enquêtes ont été faites sur ce que devenait la violence reçue en spectacle... les résultats en sont inquiétants !
- Alors ?
- Alors ! Rappelez-vous le pourquoi et le comment du meurtre d'un enfant dans « 1900 » de Bertolucci. Nous allons bien plus loin que les jeux du cirque avec la caméra et ce cinéma où tout est cinéma, est dominé par la perversion... Spectacle vide à côté duquel existe, persiste, immense et subtil, un autre cinéma !
- Il paraît que l'on redonne ce soir le « Jardin des Finzi Contini »...

Irène Bungener

Invitée par le groupe féministe du parti socialiste genevois

BERNOÛTE GROULT

écrivaine féministe française, parlera le **mardi 11 octobre 1983** à 20 h. 15, salle du Faubourg, Genève, sur

LES FEMMES ET LES MOTS

Benoîte Groult, auteur d'*Ainsi soit-elle* et du roman *Les trois quarts du temps* (un des best-sellers de l'été) a été éditorialiste à *F. Magazine* première version et préside la commission créée par Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, sur la féminisation des noms de métiers et des fonctions.

« Le sujet — les femmes et les mots — dévoile bien des signes de sexisme inattendu », nous écrit-elle.

Venez les découvrir avec nous lors de sa conférence, ouverte à toutes et à tous.

Travailler autrement

Le temps partiel : chez nous, ça marche !

Un an après la rencontre romande sur le travail à temps partiel organisée par les associations féminines, dans le cadre du Comptoir suisse (cf. FS nov. 1982), nous publions comme promis deux témoignages émanant de chefs d'entreprises concernés par ce problème.

Mme R. Imhof, infirmière diplômée, nous parle de son expérience en tant que directrice d'un établissement médico-social :

Depuis la création de mon établissement en 1969, j'ai pratiqué le temps partiel ; actuellement, je n'ai que du personnel à temps partiel.

En d'autres termes, j'établis des horaires à la carte et à la convenance de chacune de mes employées, adaptés à chaque cas et adaptable en tous temps.

Les salaires sont proportionnels au temps de travail, et les avantages sociaux identiques au plein emploi. Le contrat d'assurance accident est établi avec une dérogation portant au minimum de 15 heures par semaine l'obligation de travail pour l'assurance accident non professionnelle. L'expérience montre qu'à ce régime là, nous sommes toutes gagnantes.

Les employées sont contentes et responsabilisées. Elles tiennent à faire le nombre d'heures pour lequel elles se sont engagées. Le domaine para-médical comporte une obligation de couverture 24 heures sur 24 et 365 jours par an. De ce fait, une équitable répartition doit exister, et une rotation logique établie. Ce n'est pas facile d'établir un plan de travail. Je les prépare généralement de trois mois en trois mois.

Par contre, beaucoup de petits imprévus sont absorbés par les employées elles-mêmes, pour tout ce qui concerne les maladies d'enfants, les rendez-vous médecin/dentiste. Elles se remplacent mutuellement. L'absentéisme n'existe pas.

Je fais le maximum au point de vue arrangements, mais la perfection n'existe pas.

J'offre ici de bonnes conditions de travail, horaires et salaires. Mais j'exige que les heures travaillées soient du plein rendement. Je ne tolère pas le babil et la dispersion. Je pars du principe que toutes les améliorations sont valables mais ne doivent en aucun cas modifier la qualité de l'heure travaillée.

Mon personnel est extrêmement stable (10, 9, 6 et plusieurs fois 5 ans).

Actuellement, je suis personnellement catégoriquement contre la réduction des horaires de travail, mais absolument pour les horaires adaptés.

Les capacités de travail et les circonstances individuelles sont si variées. Laissons

donc à chacun le droit et la liberté de choisir (dans une mesure tolérable, naturellement) son rythme. A mon avis, la semaine de 40 heures est aussi et encore une contrainte.

Quant à M. R. Vincent, il fait état d'une expérience tout aussi positive dans son entreprise de gestion administrative :

Dans notre entreprise, nous confions des travaux de présentation d'offres à des dactylographes. Les textes principaux, c'est-à-dire ceux revenant souvent, sont enregistrés sur des machines à écrire à traitement de textes. Chaque offre est adaptée aux besoins du client, mais on enregistre un important gain de temps au niveau de la frappe des lettres, les risques d'erreurs de frappe étant inexistantes sur tous les textes enregistrés.

Précédemment, nous avions beaucoup de difficultés avec le personnel auquel nous confions ces travaux : compte tenu du facteur de routine, les jeunes filles occupées à ces postes de travail se lassaient très vite, et demandaient rapidement des changements d'affectation, ou donnaient leur congé. Une femme plus âgée nous a alors proposé de ne travailler qu'à mi-temps, l'autre mi-temps pouvant être assumé par une de ses amies que ce genre de travail et d'horaire tentait aussi. Elles se sont engagées à assurer une permanence sur l'année, entre les deux, réglant entre elles les questions d'horaire, de vacances, etc.

Après quelques mois d'expérience, on a pu constater que la formule convenait aussi bien aux collaboratrices qu'à l'employeur. On a pu ainsi créer un deuxième poste de travail similaire. Depuis, le personnel est resté stable, et les employées satisfaites de cette forme de collaboration.

Travail à domicile : ensemble

La récession frappe aussi le travail à domicile, car c'est surtout le secteur privé qui favorise ce système. Celui-ci conserve cependant sa raison d'être en permettant de maintenir une activité industrielle dans des régions marginales. L'expérience que tente le gouvernement glaronnais dans le Hinterland du canton est intéressante : pour l'exécution de commandes — passées par le Département militaire — de la distribution desquelles il est chargé, il tente de former des groupes de travail sous la responsabilité d'animatrices qualifiées : il y a, en effet, de moins en moins de travaux pouvant être effectués par une personne seule. En outre, ce système de travail en groupe a l'avantage de remédier au sentiment d'isolement dont souffrent les travailleuses à domicile. (pbs)